

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 84 (1996)

Heft: 3

Artikel: Fribourg : merci pour la bavette !

Autor: Pahin, Sylvie

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-280923>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Fribourg

Merci pour la bavette!

Ruth Dreifuss remercie les Fribourgeoises pour la bavette géante qu'elles lui ont adressée à l'occasion des 50 ans de l'inscription du principe d'une assurance maternité dans la constitution. En effet, pour commémorer ce non-anniversaire du 25 novembre, le Bureau et la Commission cantonale de l'égalité et de la famille avaient organisé une récolte de signatures sur le marché de Fribourg. La démarche était originale: tout d'abord, le slogan «*les enfants ne naissent pas dans les choux*» imprimé sur autocollants et dépliants distribués aux passants, ensuite le support que les femmes étaient invitées à signer: une bavette géante. Le but de cette manifestation était d'apporter à Ruth Dreifuss le soutien des femmes fribourgeoises, tous partis confondus, dans son effort pour l'instauration rapide d'une assurance maternité. La bavette a très vite été couverte de plusieurs centaines de signatures, et a pu être envoyée à la Conseillère fédérale. Au-delà de leurs divergences sur son application et son financement, les femmes fribourgeoises ont fait savoir par cette action qu'elles s'accordent sur la nécessité de cette assurance tant attendue. La bavette a-t-elle contribué au revirement de Ruth Dreifuss sur l'extension de l'assurance maternité aux femmes sans activité lucrative? La lettre de remerciement qu'elle a envoyée en début d'année mentionne en tout cas que cette possibilité (ou l'octroi de prestations ciblées aux familles à revenu modeste) est actuellement étudiée par son département. Nous attendons donc avec impatience le nouveau projet, toujours pas né, mais peut-être conçu, cette fois-ci!

Sylvie Prahin

Uni cherche perle rare

«*Préposée aux questions féminines*», c'est le titre d'un tout nouveau poste très attendu à l'Université de Fribourg. La future titulaire, qui entrera en fonction le 1^{er} avril, doit encore être choisie parmi de nombreuses candidatures.

Vaste mission que celle de la future préposée qui se résume en trois concepts: promouvoir - conseiller - informer.

Promouvoir la femme au sein

de l'Université. Lui assurer une juste représentativité aussi bien au niveau académique (actuellement seules 4 à 5% des professeur(e)s sont des femmes!) que professionnel, social, scientifique et culturel.

Conseiller toutes les femmes, de l'étudiante à la secrétaire en passant par la femme de ménage, tant sur le plan de leurs études que de leur position professionnelle.

Informar les femmes qui aimeraient reprendre ou poursuivre des études sur les possibilités d'obtenir des bourses, et les soutenir ensuite dans leurs démarches.

Ah une chose encore, cette perle rare n'aura qu'un mi-temps (budget oblige!) pour mener à bien toutes ces missions; et encore, le poste n'est assuré que jusqu'à fin 97! Nous souhaitons bon courage à l'heureuse élue.

(sp)

Genève

Marie-Jeanne Mercier, suffragette genevoise

15 jours avant le 25^e anniversaire de l'introduction du suffrage féminin pour toutes les femmes suisses, s'éteignait à Genève, à 87 ans, une militante de la première heure.

Marie-Jeanne Mercier, professeure d'anglais à l'Ecole supérieure des Jeunes Filles, l'actuel collège Voltaire, s'est battue pour améliorer la condition de la femme. Je me souviens comment, célibataire, membre du comité de l'Union du corps enseignant secondaire, elle défendait avec force le principe du salaire égal pour un travail égal quelle que fût la situation de famille.

Présidente durant de nombreuses années de l'association pour le suffrage féminin, devenue association pour les droits de la femme, elle demandait toujours à être entendue par une commission du Grand Conseil lorsqu'une question concernant les femmes était à l'ordre du jour. Même si nous n'étions pas encore citoyennes à part entière, il fallait montrer que la chose publique nous concernait, nous les femmes.

Lorsque, le 9 janvier 1965, Emma Kammacher fut élue première présidente du Grand Conseil, Marie-Jeanne Mercier, membre d'aucun parti politique, avait emmené à la tribune de nombreuses militantes. J'y

étais pour apporter le traditionnel bouquet de fleurs. Nous étions toutes très fières, Marie-Jeanne plus que toutes. Avec son départ, c'est une partie de la mémoire suffragette genevoise qui a disparu.

Jacqueline Berenstein-Wavre

Valais

Solidarité Femmes: on continue!

Créé l'an passé pour soutenir activement les candidates valaisannes aux élections fédérales, le mouvement Solidarité Femmes s'est réuni en début d'année pour faire le point sur son action et son avenir.

Malgré une certaine déception (aucune élue du canton aux Chambres), le mouvement présente un bilan positif aux niveaux financier et publicitaire. Pas question, donc, de le mettre en veilleuse. De nouvelles échéances électorales se

profilent dans les mois qui viennent et Solidarité Femmes entend se battre pour augmenter le nombre d'élues dans les communes et au Grand Conseil. Une première femme au Conseil d'Etat figure aussi dans les objectifs de l'association.

Pour atteindre ces buts, le mouvement entend créer des réseaux dans les principales localités du canton et intensifier les contacts avec les comités des associations féminines du Haut et du Bas-Valais. Trois groupes de travail sont prévus: Finances, Manifestations, Logistique et Presse. Pour mieux sensibiliser les Valaisannes à la vie politique, ces groupes seront épaulés par des professionnelles de la communication. Une tâche de longue haleine attend Solidarité Femmes, mais ses membres, galvanisées par le refus de la «taxe pompière», ne craignent pas de retoucher leurs manches.

Paulette Berguerand

L'Ecole de traduction et d'interprétation ouvre une inscription pour un poste de

PROFESSEUR à l'Unité de français

Charge : Il s'agit d'une charge complète comprenant 10 heures hebdomadaires de cours, d'exercices et de séminaires de recherche, ainsi que la direction de mémoires, dans les domaines des théories, de la méthodologie et de la pratique de la traduction professionnelle d'allemand en français et, selon les besoins, d'anglais en français.

Exigences : Doctorat en traductologie ou titre jugé équivalent. Langue maternelle et de culture : français. Langues de travail : (1) allemand; (2) anglais. Expérience de l'enseignement des théories, de la méthodologie et de la pratique de la traduction au niveau universitaire. Expérience de la traduction professionnelle. Expérience administrative souhaitée.

Entrée en fonction : 1^{er} octobre 1996.

Les dossiers de candidature doivent parvenir avant le 15 mars 1996 (prolongation du délai d'une annonce parue précédemment) au secrétariat de la présidence de l'Ecole de traduction et d'interprétation, UNI-MAIL, blvd Carl-Vogt 102, 1211 Genève 4, auprès duquel peuvent être obtenus des renseignements complémentaires sur le cahier des charges et les conditions.

Désirant associer tant les femmes que les hommes à l'enseignement et à la recherche, l'Université souhaite recevoir davantage de candidatures féminines.



UNIVERSITÉ DE GENÈVE